

ARRETE DU MAIRE N° 32/2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-9 et L. 2213-1 et suivants,
Vu les travaux à exécuter à 54610 Lixières (pour l'assainissement) par l'Entreprise S.T.P.L. – ZAC de la Ferrière – 336 rue Marie Marvingt à 54380 Dieulouard,
La Commune de BELLEAU,

ARRETE **du 12 juillet 2021 au 29 octobre 2021**

Article 1^{er}. Chemin du Clou : la circulation se fera en demi-chaussée, et sera rétrécie, pour des travaux de pose de réseaux et travaux de réhabilitation.

Article 2. Rue du Patural : la route sera barrée ponctuellement dans zone des travaux. Les riverains pourront accéder soit par la rue des Francs, soit par la rue de la Rosière.

Article 3. RD44C : la circulation sera alternée par feux tricolores, vitesse limitée à 30km/h, et interdiction de stationner le long de la chaussée.

Article 4. Rue de Jeandelaincourt et Rue des Francs : la circulation sera alternée par feux tricolores, vitesse limitée à 30 km/h, interdiction de stationner le long de la chaussée du côté des travaux et dans la zone de travaux.

Les routes pourront être barrées selon le phasage des travaux, sauf pour les riverains. Une déviation sera mise en place (voir plan ci-joint).

Article 5. La mise en place de la signalisation réglementaire sera effectuée par L'Entreprise S.T.P.L. ZAC de la Ferrière – 336 rue Marie Marvingt à 54380 Dieulouard, chargée des travaux, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens pendant la durée des travaux.

Article 6. Toute infraction au présent arrêté sera constatée par procès-verbal et poursuivie conformément à la loi.

Article 7. La Gendarmerie de Nomeny est chargée de faire respecter le présent arrêté.

Article 8. Ampliation sera adressée à :

Préfecture de Meurthe-et-Moselle – 1 rue Préfet Claude Erignac – 54038 NANCY Cedex
Entreprise S.T.P.L. – ZAC de la Ferrière – 336 rue Marie Marvingt- 54380 Dieulouard,
Gendarmerie Nationale – 7 rue de Lorraine – 54610 NOMENY.

Belleau, le 08 juillet 2021.

Le Maire,
Philippe BARTHELEMY





Plan de déviation lors des travaux route de Jeandelaincourt et rue des Francs